

BULLETIN MUNICIPAL



SAINTE
FÉREOLE

#44
SEPTEMBRE
2021

ACTUALITÉS

page 8

EN BREF

page 9

LE COIN DES ASSOCIATIONS

page 19

LES CONSEILS MUNICIPAUX

page 25

LE CARNET

page 27

L'AGENDA

page 28

Dossier

Votre Espace France
Services
page 4



UNE FLÉGEOLOISE ÉLUE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Lors des élections départementales de juin 2021, Patricia Buisson, par ailleurs 5ème adjointe au maire de Sainte-Féréole, a été élue Conseillère Départementale pour le canton d'Allasac en binôme avec Didier MARSALEIX, maire de Saint-Bonnet l'Enfantier.

Elle siège au sein de l'assemblée départementale en qualité de vice-présidente en charge de la transition écologique.

Un peu d'histoire...

Avant Patricia Buisson, 2 autres flégeois ont siégé au Conseil Général de la Corrèze représentant le canton de Donzenac :

- de 1877 à son décès en 1910, le Dr Philippe-Michel Labrousse, Sénateur
- de 1910 à 1941, son fils, le Dr François Labrousse, Sénateur, conseiller municipal de Sainte-Féréole, lui succède. Révoqué par le Gouvernement de Vichy en 1941, il retrouve son siège en 1945 jusqu'à son décès en 1951.

SOUTIEN AUX AIDANTS : JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Beaucoup de personnes apportent quotidiennement un soutien à une personne dépendante (handicapée, âgée ou malade) dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

Ces personnes sont des "aidants", c'est à dire qu'ils assument la charge d'une personne en perte d'autonomie et permettent ainsi son maintien à domicile. Acteurs de "première ligne" dans l'accompagnement de leur poche, ils sont de fait exposés aux risques d'épuisement, d'isolement et de solitude par rapport à l'entourage familial, social et professionnel.

Des structures existent permettant de trouver des solutions et aides adaptées de prise en charge temporaire pour eux-mêmes ou la personne aidée mais elles ne sont pas toujours connues.

Pour les informer et les aider, le Conseil Départemental organise une journée de sensibilisation "MON ADN AIDANTS"

Anticiper l'épuisement de l'aidant

Découvrir des solutions détentes

Nouer des liens

Également présentation de la démarche départementale d'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes.

Mardi 5 octobre 2021 à 14 h 30 - La Grande Salle - Sainte-Féréole

Pass sanitaire et masques obligatoires

Nous connaissons tous des « aidants », parfois épuisés, seuls avec leurs problèmes : alors incitons-les à venir à cette rencontre en leur proposant, si nous le pouvons, de les remplacer auprès de la personne aidée. Durée de la rencontre : environ 2 h.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaleureusement et vous conseillent dans le respect des mesures sanitaires :

- Lundi : 15h30 / 17h30
- Mercredi : 14h / 16h30
- Vendredi : 16h30 / 18h30

À votre disposition des livres bien sûr, mais aussi des BD, des magazines et des DVD.



Mesdames,
Messieurs,
Chers Amis,

J'avais, dans le dernier bulletin municipal au travers du mythe de la boîte de Pandore, mis en exergue la crise sanitaire qui nous a tant affectés et surtout sur le trésor qui se cachait au fond de la boîte : "l'Espérance". Elle renaît petit à petit et chaque mois nous permet de faire un pas de plus vers ce qu'il est convenu d'appeler une "vie normale".

Merci à vous tous pour votre résilience et toutes les précautions sanitaires prises, y compris lors des Marchés de Producteurs de Pays ou lors de la fête annuelle.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la lutte contre le virus et à ceux qui ont prêté leur concours dans le cadre du vaccibus pendant six jours sur la commune.

Le virus n'est pas vaincu ! Et d'ailleurs le sera-t-il un jour ? Mais nous avons appris et apprenons, jour après jour, à nous en protéger.

Se protéger c'est ce qu'a fait votre conseil municipal. Néanmoins il a poursuivi un travail intense avec un volume de travaux jamais égalé. Vous en trouverez un compte-rendu exhaustif dans ce bulletin.

Je ne résiste pas au plaisir de les citer :

- Résidence autonomie
- Restaurant scolaire
- Espace France Services et bureau de poste
- Rénovation et arrosage des deux stades
- Rénovation des deux terrains de tennis avec bâche miroir
- Mise en place d'une stratégie de production d'énergie par autoconsommation collective
- Suppression de toute énergie carbonée dans l'enceinte du groupe scolaire

Je remercie à cette occasion l'ensemble des élus mobilisés comme jamais, ainsi que l'ensemble du personnel exemplaire dans l'exécution des missions dans un contexte compliqué.

Bien travailler et beaucoup travailler ne peuvent suffire à penser que la tâche est terminée.

C'est bien le contraire !

Nous préparons, en particulier par l'achat de bâtiments, une nouvelle vague de projets qui eux aussi auront un impact sur l'attractivité communale.

Vos élus savent, et ça fait partie de leurs priorités, qu'il faut surtout et avant tout soutenir, aider et accompagner l'adaptation permanente qu'entraîne la progression de la science, des techniques et des découvertes constantes qui viennent chambouler sans cesse notre vie quotidienne.

C'est particulièrement vrai pour le numérique, pour la transition énergétique, pour l'adaptation au e-commerce, pour la nouvelle prise en compte du vieillissement et le prolongement de l'autonomie de chacun.

Tous ces sujets font partie du programme sur lequel nous nous sommes engagés lors des dernières élections municipales.

Vous connaissez aussi l'ardente obligation que nous nous imposons à réaliser la totalité de ce programme !

De nouveaux projets et de nouvelles avancées sont en phase d'étude et ne manqueront pas d'accroître notre attractivité mais aussi notre adaptation au monde d'aujourd'hui et de demain.

Bien amicalement,
Henri SOULIER.



DE NOUVEAUX SERVICES EN SEPTEMBRE À SAINTE-FÉRÉOLE : L'ESPACE FRANCE SERVICES



France
services



La commune a pris la décision de créer un Espace France Services il y a plusieurs mois. Il ouvre ses portes début septembre après une période de travaux et d'aménagements qui offriront des locaux neufs. Avant une journée « portes ouvertes », il était important de vous présenter ses services et son fonctionnement.

Cet Espace France Services comprend l'agence postale mais aussi de nombreux nouveaux services.

En effet l'intérêt d'un Espace France Services - tel est le nom de ce label attribué par l'Etat - est de faciliter l'accès aux services publics ou organismes, souvent éloignés géographiquement ou difficilement joignables.

OÙ ?

Ainsi dans un même lieu, situé à côté de la Mairie (à la place de la Poste), des agents spécialement formés pourront aider les habitants de la commune et des communes des alentours, dans toutes leurs démarches administratives.



QUAND ?

L'Espace France Services sera ouvert tous les jours de la semaine, y compris le samedi matin. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi	10h - 12h	15h - 17h
Mardi	9h - 12h	15h - 17h
Mercredi	-	15h - 17h
Jeudi	9h - 12h	15h - 17h
Vendredi	9h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	

Par ailleurs, des réservations pour des rendez-vous en dehors de ces heures d'ouverture seront possibles pour une aide plus importante dans des dossiers plus complexes sur des créneaux avant 15h et après 17h.

CONCRÈTEMENT ...

Vous trouverez deux personnes formées pour traiter vos demandes se rapportant aux services classiques d'une agence postale.

MAIS AUSSI :

- Aux démarches relatives aux formalités des cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises... Que ce soit une aide à la pré-saisie du dossier ou à l'aboutissement de la démarche ;
- Aux démarches concernant les impôts (déclarations de revenus) ;
- Aux démarches avec vos caisses de retraite, caisse primaire assurance maladie, CAF... ;
- Aux démarches avec Pôle emploi, ...

Pour cela, la Mairie a mené son projet avec La Poste et l'État, permettant d'assurer un partenariat avec :

- La CAF
- Pôle Emploi
- La MSA
- L'Assurance maladie
- La CARSAT
- La Poste
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère des comptes publics

Deux nouveaux visages se présenteront à vous avec le sourire : Laurence RICHARD et Anne-Sophie LOISON.

Ces deux personnes sont habilitées et autorisées à être en contact direct avec des interlocuteurs dédiés dans ces administrations... une sorte de "circuit court" administratif.

Au-delà de leurs compétences, elles ont été recrutées pour leur qualité d'écoute.

Ce point était non négociable dans un contexte où la dématérialisation des démarches administratives a enlevé beaucoup de contacts humains. L'informatique peut faciliter des tâches quotidiennes mais peut aussi constituer une véritable barrière pour beaucoup d'entre nous.

Le but de la maison France Services est donc de vous aider dans vos démarches dématérialisées, tout en privilégiant la relation humaine.

DES LOCAUX PARFAITEMENT ADAPTÉS

Deux agents vous accueilleront, physiquement ou téléphoniquement, durant les heures d'ouverture dans un espace d'accueil ouvert, disposant d'une zone d'attente agréable.

Ils disposeront, outre l'espace d'accueil, d'une salle permettant les échanges en toute confidentialité avec les usagers.

Une salle de réunion équipée de visio-conférence complétera l'équipement et permettra l'organisation d'ateliers pour le public.

Vous pourrez par ailleurs accéder à un point accès internet en libre-service et être aidés en cela par un conseiller numérique qui sera installé également dans l'Espace France services.



LE CONSEILLER NUMÉRIQUE, C'EST QUI ? POUR QUOI ? POUR QUI ?

Le conseiller numérique émane d'un dispositif de l'État, mis à la disposition des communes pour deux ans et qui vise à aider toutes les catégories de personnes – jeunes, adultes, parents, seniors – à utiliser les technologies de l'information et la communication, en bref les fonctionnalités de l'informatique !

Quelques exemples non exhaustifs d'interventions :

- Comment prendre en main mon ordinateur ? installer ma messagerie ?
- Comment régler les blocages ? Retrouver un mail effacé, un mot de passe perdu, assurer la sécurité de mon ordinateur, que faire avec les SPAMS, messages malveillants ...
- Comment prendre en main mon smartphone ? Quels usages ? ...
- Comment utiliser les réseaux sociaux ...

Pour cela, le conseiller numérique, Loïc BENTATA, vous guidera individuellement et pourra répondre à vos questions tous les jours de la semaine à son bureau (du lundi au vendredi), par téléphone ou à votre domicile.

Il organisera également très rapidement des ateliers pour des groupes de personnes (6 personnes maximum) souhaitant se former ou manipuler plus aisément les outils informatiques. Pour cela seront prises en compte vos demandes les plus fréquentes.

PROCHAINES ÉTAPES

Les formations des 3 agents se dérouleront en septembre et octobre.

La labellisation de l'Espace France Services sera officielle après un audit qui se déroulera fin septembre.

COORDONNÉES

Tél : 05 55 24 36 83 - Adresse : Allée de la Mairie

UNE ANNÉE 2021 DE PROJETS, DES ÉQUIPES EN ACTION !

Vous êtes nombreux à constater beaucoup de chantiers dans la commune. La période estivale n'aura pas connu de calme cette année.

En effet de nombreux projets concomitants ont beaucoup occupé les élus, les équipes de la commune et les associations.

- **Réfection des stades** : plusieurs mois de suivi quotidien du chantier ont été nécessaires pour piloter ce vaste chantier qui permettra à l'automne aux équipes de la Société Sportive de Sainte Féréole de retrouver le chemin des pelouses. Élus en charge des travaux et du sport sont en suivi permanent.
- **Le restaurant scolaire** : les travaux ont débuté et se dérouleront pendant plusieurs mois. Les élus en charge des affaires scolaires sont mobilisés. Pas de vacances pour l'école !
- **Photovoltaïque et ombrière** : les études se poursuivent et le travail avec les bureaux d'étude est ininterrompu pendant les vacances.
- **De nouveaux services à la population**, avec l'agence postale, seront désormais réunis dans un seul Espace France Services. Les travaux intérieurs et extérieurs se sont déroulés jusqu'à début août pour laisser place à une installation complète. Là aussi, recrutements, suivi des travaux, commandes de matériel et équipement, organisation, préparation de dossiers en vue de la labellisation ont occupé les élus et les équipes administratives et techniques communales tout l'été.

Naturellement, les travaux plus « classiques » n'ont pas été stoppés pendant la même période, ni le travail des élus.

Malgré le cumul d'autant de projets sur une même période, fait assez inhabituel, l'ensemble des équipes a été au rendez-vous, en présence et en production de travail en totale coordination.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commune a engagé de vastes travaux portant sur des équipements et aménagements de long terme. Stades, bâtiments scolaires, résidence autonomie, ... Autant de projets qui ont été pensés avec la volonté profonde de les rendre durables et respectueux de notre environnement.

En effet, dans un contexte de dépendance au pétrole, de réchauffement climatique et de nécessité de réduire les GES (gaz à effet de serre), la commune a souhaité franchir un cap et a ouvert une page de sa transition écologique.

C'est ainsi qu'une démarche de rénovation énergétique a systématiquement accompagné les projets de travaux sur les bâtiments communaux en cours de travaux, et qu'un système de réduction de consommation d'eau a été mis en place sur des aménagements refaits pour de nombreuses années. Prévoir et recourir à nos ressources locales, et développer des solutions innovantes, trois marqueurs des projets qui vont sont exposés.

RÉNOVATION DES DEUX STADES DE FOOTBALL AVEC SYSTÈME D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Dans le bulletin précédent de mars 2021, nous vous avons présenté les études relatives à la rénovation complète des stades de football, et notamment les études de faisabilité quant à la possibilité d'un entretien régulier des pelouses par un système d'irrigation raisonnée très économe et sans prendre sur les précieuses réserves d'eau potable. Le forage réalisé pour s'assurer de la présence d'eau souterraine et d'un débit suffisant ayant été très concluant, la municipalité a décidé de lancer les travaux de rénovation. En concertation avec la Société Sportive et en lien avec les conseillers municipaux du groupe de travail dédié aux équipements sportifs (Patrice Delpy, Caroline Goyaux et Daniel Soularue), il a été décidé de traiter le revêtement en pelouse classique avec la mise en place d'un système d'arrosage avec des aspergeurs dont la consommation sera entièrement maîtrisée.

Un système de pompage permet d'aller chercher la ressource naturelle en eau à 70 mètres de profondeur et de la stocker dans une réserve souterraine en polyester de 60 m³ depuis laquelle l'eau en surpression viendra alimenter un réseau d'arrosage enterré. Il s'agit d'une mission qui a été réalisée par les Ets Miane et Vinatier appuyé par les ETC IVC Macheix.



Un local technique de 14 m² a été installé pour abriter les équipements hydrauliques tout en offrant une surface de stockage pour le club. Ce local sera lui-même protégé par une ombrière qui supportera des panneaux photovoltaïques.

Afin d'assurer la pérennité des terrains, il est nécessaire de rétablir le système de drainage profond existant avec les Ets Pitaud. Le système d'arrosage automatique intégré a été enfoui puis le traitement des surfaces des terrains a également été réalisé avec un décapage de 3 à 5 cm et retraitement de la couche arable afin de procéder à l'ensemencement.

Le système d'arrosage est désormais opérationnel et contribue déjà à la pousse de la pelouse !

Les terrains seront prêts dès le mois d'octobre et la municipalité remercie les partenaires, le club de la SSSF, le maître d'œuvre EP Ingénierie, M. Peyrart et les entreprises pour le suivi et la qualité de la réalisation.

Un grand merci également aux communes de Favars et de Brive pour la mise à disposition de terrains de football afin de permettre la continuité de l'activité de la Société Sportive de Sainte-Féréole.



Plan de financement

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Travaux	241 388,46 €	Conseil départemental	60 000,00 €
Recherche eau et forage	8 809,20 €	DETR	60 000,00 €
Caméras surveillance chantier	4 089,84 €	FST	30 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	16 590,00 €	FCTVA	44 680,00 €
CSPS	1 500,00 €	Reste à charge pour la commune	77 697,50 €
TOTAL	272 377,50 €	TOTAL	272 377,50 €

LES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE, C'EST PARTI...

Comme prévu, les travaux de création d'un self et de transformation totale de la cuisine ont commencé en juin dernier. Les travaux du gros œuvre pour l'extension de la surface de la cuisine ou le percement d'une porte nouvelle dans la partie restaurant scolaire ont marqué le début de ce chantier qui doit voir son aboutissement à la fin février 2022.

Dès la fin des classes début juillet, les matériels de cuisine ont été enlevés, parfois stockés pour une réutilisation en septembre, parfois transportés à la Grande salle pour la réalisation des repas d'été à l'ALSH. Une fois encore le personnel communal a œuvré rapidement pour vider aussi le réfectoire des tables et chaises afin de permettre la rénovation totale de l'isolation et des plafonds. Une cloison provisoire a été mise en place de manière à isoler parfaitement la zone réfectoire de la zone travaux côté cuisine. Le réfectoire des maternelles a été agrandi et le toilette réaménagé.

L'enjeu était fort. La Commune a toujours voulu que les enfants puissent continuer à prendre les repas pendant la durée de cette importante transformation de la cantine. L'objectif est atteint : le réfectoire est opérationnel pour la rentrée, Olivier Grelier et Franceline Vent continuent leur service auprès des élèves. Une réorganisation des pratiques a été nécessaire et certains aspects préfigurent la mise en place du self en mars 2022.



Agrandissement de la cuisine



Nouvelle porte d'accès



Cloison et cuisine provisoires

Marché Réfection du restaurant scolaire

Dénomination du lot	Entreprises	Montant HT du marché
Terrassement-Démolition-Gros œuvre	FERNANDES et Fils	79 844,64 €
Charpente-Couverture bac acier	BOUILLAGUET et Fils	14 617,06 €
Menuiseries extérieures	LACHEZE MENUISERIES	11 506,80 €
Menuiseries intérieures avec option panneaux muraux	LACHEZE MENUISERIES	17 684,00 € 2 830,80 €
Plâtrerie-faux-plafonds-isolation-peinture avec option faux-plafonds	INTERIEUR CONCEPT	32 378,36 € 7 800,00 €
Carrelage - faïence	SPB DEVECIS	20 752,08 €
Électricité avec option luminaires réfectoires	BERGEVAL	23 944,01 € 1 864,94 €
Plomberie-chauffage	J.J.S.S.	26 020,88 €
Équipements cuisine et cloisonnement panneaux avec option climatisation préparation froide	ÉQUIP'FROID	90 996,00 € 4 380,00 €
Montant total du marché travaux		334 619,57 €
Maîtrise d'œuvre	CLARY/ARCS/ORFÉA/LAI	29 160,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	CORRÈZE INGÉNIERIE	3 600,00 €
Contrôle Sécurité Protection de la Santé	LEYRAT	2 256,00 €
Contrôle Technique	SOCOTEC	2 700,00 €
Divers		4 026,45 €
Montant total services		41 742,45 €
MONTANT TOTAL RÉFECTION RESTAURANT SCOLAIRE		376 362,02 €

1,2,3... CENTS

Jean LACABANNE est né à Bordeaux le 30 mars 1921, où il passera son enfance et sa jeunesse dans l'ambiance animée du restaurant de sa famille. Après les années de clandestinité pendant la guerre, il entamera une carrière dans les Télécommunications, au cours de laquelle, d'affectations en affectations il arrivera à Châtelleraut où il rencontrera et épousera Jacqueline. Ils auront une fille, Renée Laure.

Grâce à son épouse, dont c'était la terre d'origine, il découvrira et aimera tout de suite Sainte-Féréole. Ils décideront d'y faire bâtir la maison destinée à les accueillir au moment de leur retraite.

Ainsi sera fait : à partir de 1981 Jean y coulera des jours paisibles occupés par ses passions du bricolage et du jardinage.

Hélas, son épouse l'a quitté le 2 mai dernier. Son temps s'écoule désormais entre la lecture et les visites de ses proches, entouré de l'affection et de l'attention de sa famille.



Clémence LEYMARIE est née le 10 août 1921 au village de Laubeyrie. Elle s'est mariée le 23 octobre 1952 avec Henri ROL natif du village de Poumeyrol à Cornil. Le ménage s'est installé à Laubeyrie dans la ferme familiale. Clémence a toujours travaillé dans la ferme où elle a élevé avec son mari ses trois enfants : Christian, Alain et Martine. Clémence a perdu son mari en 1994. Elle a cinq petites-filles et cinq arrière-petits-fils.

Clémence vit toujours dans ce village de Laubeyrie qu'elle n'a jamais quitté et où sont installés ses trois enfants.



Yvonne (dite Yvette) CHALARD est née à Bordeaux le 5 septembre 1921. En 1944 elle s'est mariée à Brive avec Pierre Chalard, docteur vétérinaire ; ils ont eu trois filles : Bernadette, Catherine et Dominique. Ils s'installent en Normandie, et Yvette assiste son mari au cabinet vétérinaire jusqu'en 1988 date de leur retraite à Sainte-Féréole d'où est originaire son mari. Ils s'installent dans leur maison à Laubeyrie où Yvette peut s'adonner à ses centres d'intérêt : la photographie, le jardinage, la philatélie, puis l'aquarelle et l'encadrement au sein de l'association "Expression". Elle s'est également beaucoup investie, avec le Groupe Patrimoine, dans la transcription du manuscrit de Victor Forot sur l'histoire de Sainte-Féréole.

Yvette a 6 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Pierre est décédé en 2005 et elle a vécu à Laubeyrie jusqu'au mois d'août de cette année où elle a intégré l'Ehpad « L'abri du Temps » à Donzenac où elle est très bien entourée.



Au nom de la municipalité, des membres du CCAS ont rendu visite à ces trois centenaires et leur ont offert des friandises. Nous leur renouvelons nos félicitations et tous nos vœux de bonne santé.

UNE RENTRÉE SEREINE



Le jeudi 2 septembre, 175 filles et garçons ont fait leur rentrée à l'école, parfois avec beaucoup d'émotion, parfois avec chagrin pour quitter maman ou papa. Très vite, ils ont été pris en charge par les enseignants aidés par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), agents communaux en maternelle.

Les effectifs sont stables par rapport à l'an passé. La 8e classe a été confirmée par l'inspection académique de Tulle ce qui constitue une excellente nouvelle pour les élèves qui se retrouvent dans des classes moins chargées.

Comme pour chaque rentrée la Commune a veillé à ce que les locaux soient accueillants. Les agents municipaux doivent être remerciés pour le travail accompli dans l'objectif d'une rentrée confortable.

La Commune a poursuivi ses efforts concrets pour l'école. À la demande des enseignants, du petit mobilier a été acheté pour 3 salles de classe (1 400 €). Des corbeilles spécifiques pour le recyclage ont été installées dans toutes les classes ; ainsi les enseignants pourront familiariser les enfants à cette pratique du tri utile et nécessaire. Des rideaux occultants ont été installés dans 3 salles de classe côté Sud (4 000 €).

Sur le temps du midi, les travaux de création d'un self ont conduit à la mise en place d'un double service le midi et d'une surveillance renforcée dans la cour de récréation par du personnel communal. Le protocole sanitaire de niveau 1 (sur 4 niveaux possibles) a été mis en place par la Commune et l'Éducation nationale, conformément aux directives gouvernementales (plus d'informations sur le site www.education.gouv.fr).

Nous souhaitons une excellente année scolaire à toutes et tous, élèves, parents, enseignants.



À l'école primaire



À la maternelle

	Classe	Effectif	Enseignants	Personnel communal
Maternelle : 57	Petite section	20	Mmes Coursac, Saillol, Exposito	ATSEM Anita Faurie, Aurore Chassard
	Moyenne Section	20		
	Grande section	17		
Primaire : 118	C.P.	30	Mmes Exposito, Alary, Lagarde, Billière, Fialip M. Delpech	De plus, Ophélie Soarès intervient dans la classe GS/CP 2,5h le matin
	CE 1	18		
	CE 2	23		
	CM 1	21		
	CM 2	26		

Aurore Chassard complète l'effectif ATSEM à partir du 1er septembre, Maryse Lacombe ayant fait valoir ses droits à la retraite.

DES REPAS TOUJOURS SERVIS À LA CANTINE PENDANT LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Malemort en vertu d'une convention avec la ville de Malemort votée unanimement par le conseil municipal en juin dernier. Olivier, notre cuisinier, travaille une partie de la matinée avec ses collègues de Malemort et vient pour 10h30 au restaurant scolaire de Sainte-Féréole pour préparer le service de l'école et de la crèche. Les repas livrés en liaison froide sont remis en température par notre cuisinier qui avec l'aide de Francelise dresse le réfectoire pour le service des enfants.

Ce sont deux services qui sont mis en œuvre : l'un après la fin des cours de 12h pour les maternelles et deux niveaux du primaire, l'autre pour les plus grands du primaire à partir de 12h40. Les enfants seront moins nombreux dans le réfectoire que par le passé compte tenu des deux services.

La surveillance est renforcée dans la cour avec deux agents communaux durant la durée des deux services. Cette organisation préfigure celle mise en place avec l'arrivée du self en mars 2022. D'ici là, ajustements et modifications pourront avoir lieu à partir des constats faits par toutes les parties prenantes.



À LA GARDERIE AUSSI, C'EST LA RENTRÉE

Nous vous rappelons les horaires de ce service proposé par la Commune : le matin de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h45 le soir. Les inscriptions se font directement à la garderie dans les locaux de l'école.

Sophia Bachi, agent d'animation, accueille et prend en charge les enfants tous les jours, matin et soir. Elle remplace à ce poste Aurore Chassard désormais sur poste d'ATSEM. Elle est accompagnée de Laurence Bossoutrot et d'Ophélie Soarès.



UNE BELLE CARRIÈRE AVEC LES ENFANTS POUR MARYSE LACOMBE

Mardi soir à la salle du Temps libre de Sainte-Féréole de l'émotion était perceptible. En effet, la municipalité honorait Maryse Lacombe, employée communale qui fait valoir ses droits à la retraite après 32 années passées au service de la Commune. Des enseignants, dont Mme Alary, Directrice de l'école, des élus, des employés municipaux étaient présents pour honorer une vie de travail au service des enfants. Fanny Charlot, adjointe aux affaires scolaires, s'adressait à Madame Lacombe en soulignant son extraordinaire carrière à Sainte-Féréole, 32 ans dont 28 ans en tant qu'Atsem à l'école maternelle. Elle l'a remerciée pour le travail de qualité accompli et n'a pas manqué d'indiquer que les enfants se souviennent de Maryse preuve s'il en fallait de sa grande implication dans ses missions et de la passion pour son métier. Henri Soulier ne pouvait être physiquement présent en raison d'un calendrier contraint. C'est ainsi que Bernadette Blanchard, 1ère adjointe en charge de l'administration générale de la commune, a lu le discours préparé par Monsieur le Maire. Henri Soulier a insisté sur la personne discrète, travailleuse, très accaparée par son travail sans jamais oublier les relations humaines. Il a rappelé que des centaines d'enfants et de parents ont eu affaire à Maryse Lacombe et qu'il n'avait jamais eu la moindre réflexion sur un travail mal fait ou une attitude inappropriée. Il l'assura de son estime, et lui adressa de vifs remerciements en lui souhaitant une excellente retraite au côté de son époux Marc.

Fanny Charlot et Bernadette Blanchard ont alors remis à Maryse Lacombe un coffret voyage pour deux personnes et une magnifique plante à mettre en terre dans le jardin familial en guise de souvenir. Enfin, autour d'un verre et d'un copieux buffet, chacun souhaita une bonne et longue retraite à cette employée modèle.



LES AVENTURES AU CENTRE DE LOISIRS

L'été marque la fin d'une année encore particulière pour le centre de loisirs de Sainte-Féréole. Malgré les différents protocoles et consignes, le service a été assuré pour permettre aux enfants de faire de nombreuses découvertes tout en s'amusant.

Durant les vacances d'hiver, monstres et super-héros ont débarqué dans les locaux du centre. Entre fabrication de déguisements et autres jeux, les enfants ont également profité d'un stage de handball avec Vincent Breton ; la relève des Barjots de l'équipe de France se trouve à Sainte-Féréole !

Pendant les vacances de printemps, Aurore, Sofia et Audrey ont été présentes comme en 2020 pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise. Le programme prévu sur les fables de La Fontaine est tout naturellement reporté aux vacances de Toussaint.

Les mercredis ont été bien occupés entre la décoration du centre au rythme des saisons, les promenades en forêt, les constructions en kapla dignes des plus grands architectes, les jeux de société, les créations en couture, les préparations de cadeaux pour la fête des papas et des mamans...

Si l'été a manqué d'ensoleillement, il n'a pas été terne sur les journées au centre de loisirs.

En plus des activités sur les thèmes des arts, du sport et de la mer, les petits flégeolois ont pu en apprendre plus sur leur patrimoine grâce aux interventions du Pays d'Art et d'Histoire.

Ils ont reçu la visite de quatre poneys de l'écurie des Lavadas pour une journée soin des équidés ; les plus petits sont partis en promenade le long des chemins flégeolois, Isabelle et ses assistants ont été vivement remerciés de leur venue.

Les plus grands ont disputé une énorme partie de laser-game en extérieur, dans nos bois, avec stratégie, esprit d'équipe et rires.

Des séances de grimpe dans les arbres proches du centre ont également eu lieu.

Comme chaque rentrée, l'équipe d'animation conduite par Audrey Boudy se tient prête à accueillir petits et grands pour de nouvelles aventures au centre de loisirs.

À bientôt donc !



LUTTE CONTRE LA COVID 19 : LE VACCIBUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL A FAIT ESCALE À SAINTE-FÉRÉOLE

Le Conseil Départemental, la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours (SDIS) en collaboration avec la Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont mis en place une campagne de vaccination itinérante afin d'être au plus près des populations les plus fragiles et les plus isolées.

D'abord réservé aux personnes de 50 ans et plus qui avaient des difficultés pour se déplacer et obtenir des rendez-vous, ce dispositif a ensuite été étendu, à partir du 31 mai, à toutes les personnes majeures. Votre commune s'est positionnée pour recevoir ce centre de vaccination sur 6 créneaux et a mis à disposition la Salle du Temps Libre.

Les 15 et 16 juin, 175 personnes ont reçu leur 1ère dose de vaccin Pfizer.

Les 27 et 28 juillet au total 370 doses de vaccin ont été délivrées (rappel et 1ère injection), dont beaucoup de jeunes mineurs.

Les 8 et 9 septembre, ce sont 135 personnes qui ont été reçues dont quelques unes pour une 3e dose de vaccin.

Le Dr Claire Caillonneau et le Dr Jean Paraud ont été chargés des entretiens médicaux avant la vaccination, et deux médecins retraités pour les deux dernières séances.

Cette campagne s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à l'équipe technique qui a mis en place l'organisation matérielle de la salle sous la responsabilité de Bernadette Blanchard appuyée par Eric Bouyoux et Vincent Canovas. L'effectif communal a dû être renforcé par des bénévoles pour accueillir, guider, enregistrer et délivrer le certificat de vaccination. Ainsi Alain Diaz, Jean Monteil et Dominique Canovas ont été présents tout au long de ces six jours.



La campagne de rappel pour une 3e dose de vaccin a commencé. Elle concerne les personnes de 65 ans et plus et toutes celles présentant des comorbidités. Demandez conseil à votre médecin traitant.

UN NOUVEAU VÉHICULE COMMUNAL



La Commune a acheté un véhicule Peugeot 2008 d'occasion ; son moteur à essence affiche 40 000 kms au compteur.

C'est le garage Delpy de Sainte-Féréole qui a fourni la voiture d'un coût total de 9 490 €.

Elle est mise à disposition des élus et des personnels municipaux dans le cadre de leurs missions et des stages de formation qu'ils sont amenés à suivre.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES CLÉS DES COURTS DE TENNIS

Samedi 26 juin, dans le cadre des finales du tournoi de tennis, remise « officielle » des clés des deux courts de tennis rénovés.

Henri Soulier a rappelé les principales étapes et choix d'aménagements inscrits dans une stratégie globale de valorisation et d'entretien du complexe sportif. Après un état des lieux établi avec Mathieu Bourg, Président du Tennis Club de Sainte-Féréole, le bureau du club et la direction technique régionale de la Fédération Française de Tennis, le choix municipal s'est porté sur la réfection complète du court côté route et le traitement partiel du second court. Le dossier de rénovation a pris en compte également la peinture des deux terrains, la reprise complète des clôtures, le drainage et la gestion des flux d'eaux pluviales aux abords des terrains, la réhabilitation des abords paysagers et la recherche d'une intégration paysagère et visuelle du bâtiment de la Halle des Sports.

Le chantier a débuté au printemps 2020 suivi par Maurice Golfier et Eric Bouyoux, en charge du suivi des travaux au sein de l'équipe municipale.



DES TERRAINS « TENNISQUICK » !

La Société SAE Tennis d'Aquitaine a procédé au décapage, à la préparation de la dalle existante et à la restructuration du court côté route. SAE Tennis d'Aquitaine a eu la charge de réaliser la rénovation d'un court en TENNISQUICK, en béton poreux alvéolaire de 9 cm avec une finition par projection de résine de surface, poreuse et chargée en silice afin d'assurer l'esthétique et l'accroche du revêtement. Les qualités de ce revêtement sont la longévité et son entretien réduit, il permet une utilisation en toute saison. Il demandera un nettoyage régulier annuel de la part du Tennis Club.

UNE FRESQUE PHOTOGRAPHIQUE POUR UN EFFET MIROIR



Réaliser une fresque photographique de 36m de long pour 4m de hauteur s'est avéré être un véritable défi technique à relever ! M Barrau, photographe professionnel, l'équipe municipale et l'entreprise SAE l'ont relevé ! L'idée d'une photo produisant un effet miroir avec la vue du bourg depuis le complexe sportif a été retenue. Cette photographie panoramique a été réalisée par M. Barrau qui a utilisé la meilleure technique possible après de nombreux essais. Le résultat est la juxtaposition d'une série de 10 photos qui permet de créer un véritable panoramique cohérent.

La réalisation et la pose de cette bâche micro perforée et imprimée nécessitait une qualité d'image très pointue. Cette fresque dont le concept était particulièrement innovant a nécessité finalement une mise en œuvre spécifique, tant dans les systèmes d'impression que dans la méthode de fixation.

Plan de financement du dossier : Réalisé : 62 332 € HT soit 74 798,40 € TTC

Subvention Conseil Départemental : 9 000 €

Subvention de la Fédération Française de Tennis : 2 500 € au lieu de 9 000 € annoncée

Autofinancement Municipal : 63 298,40 € TTC

Ces équipements ne demandent désormais qu'à être utilisés par les sections sportives du club de tennis Tennis Club Sainte-Féréole ou par son école de tennis !

COUVERTURE DES ZONES BLANCHES

En 2018, l'État s'est engagé avec les opérateurs de radiocommunications mobiles pour la couverture des zones dites « blanches » et l'extension de la 4G sur tout le territoire par l'installation de pylônes. Les coûts de construction et de gestion des nouvelles installations sont à la charge de l'opérateur.

La commune de Sainte-Féréole a été retenue pour cette opération. Par arrêté ministériel du 12 juillet 2019 la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'opérateur FREE MOBILE qui disposait de deux ans pour mener à bien sa mission. Compte tenu de la zone à couvrir, l'emplacement de l'antenne a été décidé sur un terrain appartenant à la commune près de la Maison de la Nature, sur la côte 390.

Malgré le confinement, l'opérateur FREE a tenu son engagement et l'antenne a été mise en service le 12 juillet 2021 à destination de tous les opérateurs de téléphonie mobile. Les administrés qui n'avaient qu'une couverture partielle ou de très mauvaise qualité ont tout de suite apprécié ce nouveau service.

Malheureusement peu après sa mise en service, des dégradations ont été constatées et l'antenne a dû être désactivée quelques jours. De nouveau à la mi-août, un nouvel acte de vandalisme a été commis et depuis l'antenne a dû être de nouveau désactivée.

Au 20 septembre, elle n'est toujours pas remise en état, au grand dam de tous ceux qui ont les plus grandes difficultés à utiliser leur téléphone portable ou leur internet dans leur maison.

Une enquête de gendarmerie est en cours après deux dépôts de plainte.



MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Le marché s'est tenu toute la saison dans de bonnes conditions chaque jeudi de 17h à 20h de juillet et août malgré une météo parfois maussade et les aléas des dispositifs sanitaires ou autres annonces gouvernementales. La bonne humeur, la solidarité et la concertation ont prévalu tout au long de cet été encore particulier.

UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE LA SÉRÉNITÉ

La mairie de Sainte-Féréole adhère à la Charte des Marchés des Producteurs de Pays de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze afin de mettre en place des marchés composés de producteurs et artisans locaux accompagnés par les associations locales fédérées sous la bannière de la Flégeoise depuis près de 20 ans permettant un suivi et un accompagnement utile en cette période où l'activité événementielle s'adapte en permanence à la crise sanitaire en cours.

Les dispositifs de sécurité sanitaire, ayant fait leur preuve en 2020, ont été redéployés sur les espaces marchés et restauration ; l'ensemble des acteurs accompagnant les Marchés des Producteurs de Pays se sont adaptés au cours de la saison à la mise en place progressive du pass sanitaire à l'entrée de la partie festive. Les protocoles sanitaires ont permis une mise en œuvre plus sereine de certaines activités comme la réalisation des tourtous et des crêpes et la disposition de tables où manger debout aux abords de la buvette a fluidifié le site et permis la bonne tenue des animations musicales. La municipalité a mandaté et pris en charge le coût d'une société de surveillance pour procéder aux contrôles des pass sanitaires et elle remercie les équipes de bénévoles qui se sont prêtés également à cet exercice en faisant preuve de bons sens et de pédagogie.

Le marché a pu bénéficier aussi de la présence des équipes de la Protection Civile de la Corrèze et des Pompiers de la Corrèze en lien avec la Chambre d'Agriculture ; ils ont procédé à de nombreux tests antigéniques sur site favorisant ainsi l'accès du public aux animations.

DES PRODUITS LOCAUX DE SAISON MALGRÉ LES ALÉAS CLIMATIQUES

Le marché disposait d'une large gamme de produits locaux et fermiers issus du territoire d'abord municipal puis des agriculteurs recrutés dans un rayon plus large afin que chacun puisse trouver les produits à consommer sur place ou à emporter. Les producteurs et artisans de la commune y étaient fortement représentés.

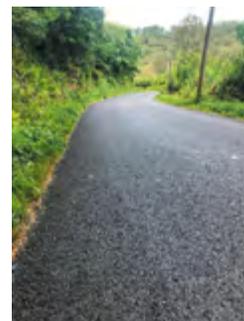
La municipalité remercie très sincèrement, le bureau de la Flégeoise, les bénévoles de toutes les associations qui installent tôt le matin et rangent le soir les équipements et les équipes techniques qui procèdent au nettoyage du bourg chaque vendredi matin.



POURSUITE DES TRAVAUX SUR LES ROUTES

La route du Moulin Bas, en partant du Moulin bas jusqu'à la limite avec Saint-Hilaire Peyroux, a été refaite par la société Eurovia sur environ 1,4 km ; le garde au corps du pont a été repris.

Coût total TTC (travaux et maîtrise d'ouvrage)	64 055 €
Subvention Conseil départemental	21 351 €
FCTVA	10 507 €
Reste à charge pour la Commune	32 197 €



Route du Moulin Bas

La route du Moulin de l'Estang a été refaite à neuf en bi-couche sur environ 1,2 km, de l'embranchement de la Chartroule jusqu'à l'Estang. Elle avait été fortement dégradée par une entreprise forestière qui a participé financièrement à sa remise en état.

Coût total TTC (travaux et maîtrise d'ouvrage)	45 853 €
Participation entreprise forestière	22 926 €
Commune - Conseil Départemental - FCTVA	22 927 €



Route du Moulin de l'Estang

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE RÉNOVATION PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique de la Commune, conduite par Denis, a mené des travaux importants de sécurisation à l'entrée de la place des marchés et a réalisé un pavement neuf.

Toujours performants, les agents municipaux ont aussi œuvré dans le cadre de la maison France services en assurant les démolitions nécessaires à l'intérieur des locaux de l'ancienne poste.



Erratum

ENVOL'PRO – FOREVER ALOÉ VERA NELLY POUGETOUX

Dans le précédent Bulletin Municipal, plusieurs erreurs ont été commises dans la présentation de l'entreprise ENVOL'PRO. Voici le texte modifié, avec nos excuses auprès de Mme POUGETOUX.

Nelly a créé ENVOL'PRO pour développer le conseil en bien-être et la remise en forme grâce à des produits naturels pour toute la famille. Elle travaille en partenariat avec FOREVER, leader mondial de l'Aloé Vera depuis 1978, et propose ainsi des boissons, des compléments alimentaires naturels, des produits de la Ruche, des programmes détox, fitness et minceur, mais aussi des produits beauté et hygiène, pour le visage et le corps et des huiles essentielles.

Nelly est également chargée de recrutement : elle recrute, accompagne et forme des personnes dans le cadre d'une reconversion professionnelle ou dans leur désir d'obtenir un complément de revenu. Elle gère un collectif important d'entrepreneurs sur le territoire national et à l'international.

ENVOL'PRO – Nelly POUGETOUX – Mons 19270 SAINTE-FÉRÉOLE – Tél. 06 63 07 13 62

Email : nelly.pougetoux@hotmail.com - Site internet : <https://direct.foreverliving.fr/ref/330001229607/>



UN NOUVEAU PRATICIEN À LA MAISON MÉDICALE

Depuis le 5 juillet 2021, le docteur Antoine EDOU a ouvert son cabinet au 2ème étage de la Maison Médicale. Spécialisé en psychiatrie, il reçoit sur rendez-vous les mardis et mercredis. Tél. 06 69 74 17 84

Bulletin Municipal #44

Directeur de la Publication : Henri SOULIER, Maire

Comité de Rédaction : Bernadette BLANCHARD, Éric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Éric VERNAT, Claire PIEDNOIR DE RESSÉGUIER

Crédit photographique : Mairie de Sainte Féreole et les associations citées

Impression : Maugein Imprimeurs. Cette brochure est imprimée sur Papier PEFC (PEFC/10-31-3162).

REPRISE DE LA VIE ASSOCIATIVE FLÉGEOLOISE : UNE STRATÉGIE ET UN AGENDA

L'amélioration de la situation sanitaire a engagé les pouvoirs publics dans une stratégie de réouverture des sites, des équipements et une reprise progressive des activités dès le mois de juin.

Après une année blanche pour bon nombre d'associations, la municipalité a initié une réunion le 2 juin, afin de présenter les conditions de reprise des activités et des animations.

Cette initiative a permis de se projeter de façon raisonnable sur les projets d'activités des associations pour le second semestre 2021 avec au cœur des préoccupations le sens des responsabilités pour une reprise progressive des activités associatives.

Un travail très important de synthèse a été réalisé en s'appuyant sur les documents du gouvernement et de la préfecture de la Corrèze ou en encore de protocole issus des fédérations sportives ou associatives nationales. Chaque responsable a mesuré les possibilités et les conditions de reprise de chacune de leurs activités selon les étapes du calendrier et les protocoles sanitaires appliqués.

Un calendrier synthétique de réouverture adapté au contexte de la commune de Sainte-Féréole a été réalisé en concertation avec le groupe de travail animations et événementiel et dès le 9 juin, des associations ont décidé de reprendre avec des règles bien définies par type d'activités comme le club de la Rose des Vents, le Syndicat des Initiatives ou certains ateliers de l'association Expression.

Les activités sportives ont repris pour certaines associations sportives en particulier pour les jeunes pratiquants de foot ou de tennis et une rentrée « normale » en Septembre est fortement espérée par les séniors du club de foot.

Les cours de danse et de Pilate ont repris dans des conditions adaptées en plein air.

Le tour de table des associations a permis de projeter un programme d'animation dès cet été et l'ensemble des événements ont été accompagnés sur le plan juridique et fonctionnel par la municipalité en lien avec la Préfecture de la Corrèze.

MISE EN PLACE DU PASS SANITAIRE EN COURS D'ÉTÉ

L'obligation de l'application d'un pass sanitaire pour l'ensemble des activités sportives et événementielles depuis le 23 juillet a aussi obligé la commune et les associations à s'adapter de nouveau à de nouvelles contraintes et ajustements protocolaires.

Les événements de l'été ont été « impactés » par la mise en œuvre du pass sanitaire en particulier pour les espaces festifs dont les flux ont été maîtrisés comme la partie restauration du Marché des Producteurs de Pays.

EN BREF, QUELLES MESURES ?

- Pour la tenue des réunions et pour les cours en salle (gym, danse et ateliers) :
 - Présentation obligatoire du pass sanitaire (QR code papier ou numérique / test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures / un certificat de rétablissement de la Covid-19 / une attestation de contre-indication médicale remise par un médecin)
 - Tenue d'un registre de présence obligatoire
 - Port du masque conseillé
- Pour les activités sportives en plein air (pour les club sportifs) :
 - Pass obligatoire pour les joueurs, arbitres, bénévoles de 12 ans et plus...
 - Pas de contrôle des pass des spectateurs sur les stades ouverts mais masque obligatoire.
- Pour la tenue de manifestations :
 - En déambulation : pas de pass sanitaire mais port du masque obligatoire
 - En statique (debout ou assis) : passe sanitaire obligatoire.
- Qui contrôle ? Le responsable de l'association ou une personne désignée par lui-même / L'organisateur de l'évènement

LA FLÉGEOLOISE

Après une année compliquée qui a vu l'annulation de nos festivités dû au virus, La Flégeoise a pu dès l'ouverture des salles, réunir tous les Présidents d'associations pour son Assemblée Générale le 29 mai 2021 tout en respectant les règles sanitaires. Ce jour-là le bureau de La Flégeoise a été réélu à l'unanimité et les Présidents d'associations ont accepté la tenue des marchés festifs pour la nouvelle saison en établissant le planning de participation de chaque association pour les jeudis de cette nouvelle campagne.

Toutes les associations et les membres du bureau de La Flégeoise présents tous les jeudis des marchés font un travail remarquable dans des conditions particulières. Il faut rappeler que le pass-sanitaire est obligatoire à destination des visiteurs et consommateurs âgés de plus de 18 ans dans les espaces repas ou danse des Marchés de Producteurs de Pays contrairement aux espaces marchés et exposants qui ne sont pas concernés par le dispositif du pass-sanitaire, cependant le port du masque et les règles de distanciation sont obligatoires.

Les bénévoles doivent se remettre en cause en permanence avec pédagogie face aux exigences des protocoles sanitaires qui sont en perpétuelle évolution.

A chaque fois La Mairie, la Flégeoise et les personnels de la Chambre d'Agriculture prennent la mesure des nouvelles contraintes pour les visiteurs.

Espérons quand même le retour d'une situation normale pour nous permettre un jour à nouveau d'organiser nos festivités en toute simplicité.

Je remercie la Mairie, la Chambre d'Agriculture et les bénévoles qui nous ont permis d'assurer malgré toutes les contraintes les Marchés de Producteurs de Pays.

Le Président, Vincent CANOVAS



EXPRESSIONS

Atelier Chorale

Après cette autre période de confinement, certains ateliers ont pu reprendre leurs activités en juin, d'autres pas. L'atelier chorale a eu cette chance, encouragé par Félicie Verbruggen, la dynamique cheffe de chœur. La joie de se retrouver et de chanter ensemble, fut un soulagement et un réconfort.

Rendez-vous est pris au 15 septembre 2021, après les vacances d'été, pour travailler un nouveau programme et assurer, souhaitons-le, notre participation au concert de Noël de Saint Pantaléon de Larche, concert partagé avec les chorales « Harmonyssadon » et « le Chœur Régional de la Vézère ».

Atelier aquarelles

La deuxième année s'est révélée très compliquée au regard des circonstances. L'activité a repris le 14 juin 2021 pour 3 séances avant les vacances. La prochaine ouverture en septembre sera décidée en fonction des conditions sanitaires.

Les projets sont là, ils attendent la réouverture des installations, l'arrivée des adhérents et les nouvelles inscriptions. Le moral des aquarellistes dépend d'un retour à la normale.

Atelier Théâtre

La pratique du théâtre implique un travail individuel et collectif. Le groupe est fort de chaque particularité, chaque différence. Une bonne dynamique. Les grands axes sont : l'aisance corporelle, la voix, le texte, comment le faire vivre ? Les ressorts de l'improvisation ou du clown. Raconter des histoires, vraies ou fausses, tragiques ou comiques. Dire ou se taire... on peut se taire au théâtre ? Oui, parfois ! Déclamer, déguster un beau texte, le partager. Progressivement nous irons vers une réalisation, un spectacle.

Pour information, l'activité a commencé en janvier 2020 avec le groupe adultes, jusqu'en mars 2020. Reprise en juin 2021 pour certains.

Les enfants ont commencé en octobre 2020, et repris en juin 2021.

Les ateliers qui n'ont pas repris ne sont pas oubliés, pour certains le travail continuait à la maison ou entre amis, tous les adhérents ont besoin de cette reprise et espèrent une ère nouvelle à partir de septembre dans le respect bien entendu des règles sanitaires.

Une date à retenir dès maintenant : l'Assemblée Générale d'Expressions aura lieu à la Grande salle le vendredi 24 septembre à partir de 20h30.

Le Président, Marc Loisel

Association « Expressions » activités proposées 2021-2022

AQUARELLE : Contact : François PUCHE

Maison des associations – 1er étage, le lundi de 14h à 18h30

Renseignements et inscriptions : François PUCHE : 06 87 24 28 44 – 06 73 46 05 63

CHORALE : Chef de Chœur, Félicie VERBRUGGEN

Répétitions : Salle du temps libre, le mercredi de 20h à 22h

Renseignements et inscriptions : Monique Laporte : 05 55 85 74 10 - 06 24 97 12 53

CARTONNAGE :

Animatrice : Annick Crouchet

Maison des associations – 1er étage, le vendredi de 14h30 à 18h00

Renseignements et inscriptions : Annick Crouchet : 05 55 85 77 21

- 06 13 87 52 34

MAQUETTES ET FIGURINES : Contact : Lionel MOREAU

Maison des associations, 2ème étage, 2ème vendredi de chaque mois à 19h30

Renseignements et inscriptions : Lionel MOREAU : 06 18 71 10 57

GYM D'ENTRETIEN : Professeure : Valérie Moreau

Salle de danse au stade, le lundi de 19h à 20h et le jeudi de 18h45 à 20h (à confirmer).

Renseignements et inscriptions : Valérie Moreau au 06 87 24 28 44 - www.valmoreau.com

Margot MEIJER-SNELDER : 05 55 25 78 50 ou 06 25 22 28 44

UN POINT C'TOUT :

Maison des associations 2ème étage, 4ème mardi de chaque mois de 14h à 16h.

Renseignements et les inscriptions : Christine Lapeyre : 05 55 85 63 30 - 06 07 26 63 30

TRICOT Passion : Contact : Sylvette Marcou : 06 20 51 45 31

Maison des associations 2ème étage tous les mercredis de 14h à 17h

INITIATION ANGLAIS enfants de 4 à 7 ans et adultes (à confirmer)

Maison des associations 2ème étage : tous les mardis de 17h30 à 18h30

Renseignements et inscriptions : Margot MEIJER-SNELDER : 05 55 25 78 50 ou 06 25 22 28 44

THÉÂTRE : Professeure : Valérie Moreau

Salle du Temps Libre : tous les jeudis

Groupe Enfants de 18h à 19h30 - Groupe Adultes de 19h30 à 21h30

Renseignements et inscriptions : Valérie Moreau : 06 87 24 28 44

BUREAU

Président : Marc Loisel - Tél : 06 74 48 59 31

Secrétaire : Monique Laporte - Tél : 06 24 97 12 53 - 05 55 85 74 10

Trésorière : Fabienne Courdurié Laporte - Tél : 06 82 27 08 47



FNACA

La section locale de la FNACA présidée par Gilbert BOUILLAGUET avec son conseil d'administration a été contrainte elle aussi de respecter les règles sanitaires relatives à la pandémie : c'est la raison pour laquelle les conseils d'administration n'ont pu se tenir comme à l'habitude.

La cérémonie mémorielle du 19 mars présidée par la Municipalité a eu lieu en comité restreint ainsi que le 8 mai 1945.

Toutefois sur les lieux de mémoire : le Malpa (Sadroc), La Valeyrie (St Germain Les Vergnes), le comité local a été présent avec son porte-drapeau.

De même il a assisté aux obsèques de camarades locaux ainsi que des comités voisins disparus.

Le mercredi 2 juin, le comité a assisté à la présentation du calendrier concernant les programmes d'activités des associations communales présidée par Henri SOULIER, Maire.

Puis le 21 juillet, nous étions à une assemblée départementale de la FNACA à Sainte Fortunade portant essentiellement sur les communications de la situation nationale.

A la demande du Président Départemental et Vice-Président Nationale, Michel Defaye, les porte-drapeaux étaient présents à cette assemblée.

Le programme à venir porte essentiellement sur la tenue d'un prochain conseil d'administration et d'une réunion inter-comités dont l'association locale en assurera la présidence.

Nous formulons le vœu que la situation actuelle que nous subissons prendra fin bientôt, ce pour le bien de tous.

Le Président, Gilbert BOUILLAGUET

SANTA FAIT DANSER



L'association de danse « Santa fait danser » reprendra ses cours de danse (rock, chachacha, samba, valse, ...) les 8 et 9 septembre 2021, pour débutants et confirmés les mercredis et jeudis soirs.

Pour les nouveaux venus les 3 premiers cours sont gratuits. Nous vous attendons nombreux.

NOUS RAPPELONS QUE LE « PASS SANITAIRE » SERA DEMANDE POUR PARTICIPER AUX COURS.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra courant septembre.

Contact :

Jérôme Chaput (Président) - Tél : 06 70 19 16 31

Marie-Noëlle Claustre (Secrétaire) - Tél : 06 43 83 50 82

LA SOCIÉTÉ SPORTIVE DE SAINTE-FÉRÉOLE

La société Sportive de Sainte-Féréole a organisé son barbecue festif le 3 juillet 2021. Malgré le temps et les contraintes sanitaires, la soirée s'est très bien déroulée.

Les catégories séniors, filles et garçons ont repris les entraînements ainsi que la catégorie U17. L'école de foot quant à elle reprendra à la rentrée.

La reprise des matchs commence dès le dimanche 29 août 2021 par la coupe de France à Larche à 15h.

Le Président, Laurent DELPY



Le Coin des Associations

MUSIQUE ON DANSE

Musique On Danse est une association qui a le plaisir de proposer d'une part des cours de danse pour les enfants de 4 à 17 ans et d'autre part des cours de pilates, gym, zumba et tonistrech pour les adultes

La saison 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire à laquelle l'association a fait face grâce à la persévérance du bureau qui a souhaité proposer des solutions mais aussi grâce à la volonté des adhérent(e)s, des enfants et de leurs parents qui ont répondu positivement à ces solutions.

Ensemble, nous avons jonglé entre des cours par Zoom, des cours en extérieur, en intérieur(...) en fonction des possibilités.

Cette saison s'est clôturée avec succès dans la joie et la bonne humeur par le spectacle de danse de fin d'année des enfants, le 3 juillet 2021. Ce dernier a été exceptionnellement offert uniquement aux familles pour répondre aux contraintes du COVID.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'association pour leur aide mais aussi Marion notre professeur de danse qui a réalisé un superbe travail avec chaque groupe.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le 18 juin 2022, pour le spectacle de fin d'année qui, nous espérons, reprendra un format d'avant COVID

Pour garder notre dynamisme, l'association a besoin de vous. Nous souhaiterions l'enrichir avec l'arrivée de nouvelles personnes motivées par la perspective de faire vivre notre commune à travers une activité sportive dès 4 ans et plus !!!

Rejoignez-nous pour vous faire plaisir

Pour la saison 2021-2022 voici les jours des cours et les horaires :

Danse

Mardi 17h00 18h00 : Baby avec Marion (2016 2017)

Mardi 18h00 19h00 : Loustics avec Marion (2013)

Mercredi 14h00 15h00 : Rosy girls avec Marion (2012)

Mercredi 15h00 16h00 : plumes et hope danse avec Marion (2007 2010 2011)

Vendredi 17h30 18h30 : licornes avec Céline (2015)

Vendredi 18h30 19h30 : en attente d'inscriptions supplémentaires, cours avec Céline.

Cours adultes :

Gym : mardi de 19h00 à 20h00 avec Marion

Zumba : mardi de 20h00 à 21h00 avec Marion

Tonistrech : lundi et mercredi de 08h45 à 09h45 et de 10h 00 à 11h00 avec Daniel

Pilates : lundi de 20h15 à 21h15 avec Céline et nouveauté le mercredi de 19h00 à 20h00 avec Céline

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 3 septembre, le nouveau bureau est le suivant :

Présidente : Golfier Sophie

Vice-présidente : Argivier Cécile

Secrétaire : Seringe Julie

Secrétaire adjointe : Vieillefond Cécilia

Trésorière : Cantin Florence

Trésorier adjoint : Millot Jérémy

Membres actifs : Coste Isabelle, Manière Stéphanie, Serradeill Céline, Manière Nathalie et Lepif Stéphanie

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous à : musiqueondanse@gmail.com

N'hésitez pas il reste encore des places.



SYNDICAT DES INITIATIVES DE STE FÉRÉOLE

BUREAU :

Présidente : OUFFAURE Brigitte - Trésorière : FADAT Francine - Secrétaire : GERAUD Michèle

ATELIERS PERMANENTS :

Maison des associations : 2ème étage sauf Généalogie : 1er étage

SCRABBLE : lundi 14h - 16h30 / Michèle GERAUD : 05 55 85 75 97

GENEALOGIE : mardi 14h - 16h30 / J-F. MADRANGES : 06 87 03 01 21

COUTURE : jeudi 14h - 17h / Michèle GERAUD : 05 55 85 75 97

PATCHWORK : samedi 14h30 - 17h30 / Josy VERLHAC : 05 55 85 70 48

ÉCRITURE (mensuel) : dernier vendredi du mois 17h - 19h / Mado CAHUZAC : 06 14 47 23 52

ÉVÉNEMENTIELS :

Anne-Marie LACOMBE DALIX : 06 77 47 98 27 - email : anne-marie.dalix@orange.fr

Brigitte UMINSKI : 06 22 34 23 88 - email : b.uminski@yahoo.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Dès la réouverture des salles au mois de juin 2021 et avec le respect des gestes sanitaires, les ateliers ont repris à la maison des associations et durant l'été aussi.

L'atelier généalogie reprendra au mois de septembre.

L'assemblée générale aura lieu dans l'automne.

Tous les jeudis soir de juillet et d'août, notre association a participé aux marchés festifs de producteurs de pays : moments de partage, de retrouvailles qui font du bien.

Souhaitons que tout revienne à la normale le plus tôt possible.

À très bientôt

La Présidente, Brigitte OUFFAURE

LA ROSE DES VENTS

La Rose des Vents a préparé son calendrier de rentrée 2021.

Les réunions de Club Salle du Temps Libre ont toujours lieu les 2e et 4e mercredi de chaque mois sauf juillet et août.

Bien sûr, nous sommes encore soumis au pass sanitaire pour toutes nos activités.

Sont prévus :

- Sortie en Dordogne : jeudi 23 septembre 2021
- Ateliers numériques : 10 matinées en octobre / novembre 2021
- Assemblée Générale 2020/2021 puis 2021/2022 : mercredi 24 novembre 2021
- Repas de Noël : dimanche 12 décembre 2021 par les Garennes du Gour - salle du stade
- Le club participera au Marché de Noël s'il a lieu
- Galette des rois : mercredi 12 janvier 2022
- Crêpes de la Chandeleur : mercredi 9 février 2022
- Feuilletés de Mardi gras : mercredi 9 mars 2022
- Repas Farcedures : samedi 5 mars 2022 à Favars
- La Kermesse aura lieu le dimanche 3 juillet 2022

Le voyage de printemps est encore suspendu à la crise sanitaire.

Pour les Aînés de notre club, les traditions se poursuivent !

Le Club et ses adhérents ont une pensée émue pour Mimi Bordes et offrent tout leur soutien à sa famille.

La Présidente, Simone AIMARD

Comptes-rendus des conseils municipaux

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie www.sainte-fereole.fr

CONSEIL MUNICIPAL - 23 avril 2021

CONTRACTUALISATION DÉPARTEMENTALE

Par délibération du 25 septembre 2020 le Conseil Municipal a proposé différents dossiers d'investissement à l'inscription sur le Contrat de Solidarité Communale 2021-2023, mis en place par le Conseil Départemental de la Corrèze. Par courrier du 5 mars 2021, le Conseil Départemental a transmis l'ensemble des propositions actées pour la commune.

UNANIMITÉ

PROGRAMME VOIRIE ROUTE DE L'ESTANG

Il est proposé d'inscrire au programme voirie 2021 la réfection de la voirie de la route de l'Estang estimée à 42 316,50€ HT avec la maîtrise d'œuvre (honoraires bureau d'études Colibris VRD : 2 206,50€ HT). Le financement sera assuré par une partie de la dotation voirie 2021 attribuée par le Conseil Départemental et par la commune pour le solde. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

UNANIMITÉ

ROUTE DE L'ESTANG

Suite à des travaux de coupe de bois et de débardage, la route du Moulin de l'Estang a été totalement arrachée. La société responsable des travaux, le groupe Bois & Dérivés, Argil Forêt, a reconnu sa responsabilité et s'est engagée à prendre en charge 60% du coût total de réfection de cette route (travaux et maîtrise d'œuvre). Le Conseil Municipal prend note de l'engagement de la société.

UNANIMITÉ

PROGRAMME D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : LANCEMENT DE L'OPÉRATION

Par décision du 25 septembre 2020 le Conseil Municipal a acté la réalisation du programme photovoltaïque par autoconsommation collective. Le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 5 525€ HT comprenant l'assistance à la conduite du projet, l'assistance à la réalisation de la demande de raccordement, l'assistance en phase de consultation et l'assistance pour le suivi des travaux et des opérations de réception.

La branche « énergies renouvelables » du bureau d'études Dejante a fait une proposition d'honoraires de 18 300 € HT pour la réalisation du dossier technique.

Le Conseil Municipal accepte les honoraires présentés par le CRER et le bureau d'études Dejante.

UNANIMITÉ

ACQUISITION FONCIÈRE

Pour faire suite à la délibération du 23 février 2021 qui informait de la vente de la parcelle cadastrée AP 29 située au 5 Place Pierre Chaumeil, il est proposé à l'Assemblée de se porter acquéreur de ce bien constitué d'un jardin et d'un bâtiment pour un montant de 120 000€. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

MAJORITÉ (1 abstention)

RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ ESPACE FRANCE SERVICES ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au recrutement, à compter du 1er juillet 2021, de deux agents contractuels

chargés de l'accueil, du renseignement et de l'aide à apporter aux usagers. Le temps de travail sera de 28 heures pour chacun des deux agents répartis de la façon suivante : 24 heures à l'Espace France Services et à l'Agence Postale Communale, et 4 heures au secrétariat de mairie. Ces agents auront le grade d'adjoint administratif. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

UNANIMITÉ

CRÉATION D'UN POSTE DE CONSEILLER NUMÉRIQUE - CONTRAT DE PROJET

La commune de Sainte-Féréole veut offrir aux habitants la possibilité d'accéder au numérique et à un accompagnement pour apprendre à utiliser ces outils pour des démarches administratives et personnelles (organisation de permanences et d'ateliers collectifs au sein de l'Espace France Services). Pour mener à bien ce projet, il est proposé de créer un emploi non permanent de conseiller numérique (adjoint administratif - catégorie C) à temps complet pour une durée de deux ans (conformément aux textes en vigueur).

Les activités du conseiller numérique sont réalisées gratuitement pour les usagers.

Le Conseil émet un avis favorable à cette création d'emploi et détermine la rémunération du conseiller numérique jusqu'au 5ème échelon du grade d'adjoint administratif.

UNANIMITÉ

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Par arrêté du 10 juillet 2017, M. le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Corrèze a autorisé l'école de Sainte-Féréole à fonctionner selon une organisation du temps scolaire à 4 jours de travail hebdomadaire, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'arrêté arrivant à expiration, les élus demandent le maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

UNANIMITÉ

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME OU DE DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET DE CARTES COMMUNALES

La loi prévoit que les EPCI doivent prendre la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme ou de documents d'urbanisme en tenant lieu, et de cartes communales. Cependant jusqu'au 30 juin 2021, un mécanisme de blocage permet aux communes membres de l'EPCI de s'opposer à ce transfert.

Actuellement 27 communes de l'Agglo sont en cours d'élaboration ou de révision d'un PLU et ont à cœur de poursuivre seules les études engagées. Le Plan Local de l'Habitat de l'Agglo doit prochainement faire l'objet d'un bilan qui pourra permettre de relancer les discussions liées aux thématiques de l'habitat et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Nouvelle Aquitaine approuvé le 27 mars dernier impactera probablement le SCOT Sud Corrèze lequel va faire l'objet d'une révision générale.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, le transfert de la compétence PLU semble encore prématuré à l'échelle de notre territoire. Il demeure cependant possible à tout moment, avec les mêmes conditions d'opposition pour

les communes.

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme ou de documents d'urbanisme en tenant lieu et de cartes communales.

UNANIMITÉ

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FDEE 19

Par délibération du 4 février 2021, le Comité syndical de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE19) a adopté de nouveaux statuts. Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts de la FDEE19.

UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL - 25 juin 2021

CONVENTION DE FOURNITURE DE REPAS AVEC LA COMMUNE DE MALEMORT

Les travaux de réfection du restaurant scolaire vont débiter le 7 juillet 2021 et de ce fait, les repas ne pourront plus être confectionnés sur place. Il est proposé que les repas soient préparés et livrés en différé froid par la cuisine centrale de la Commune de Malemort. Le cuisinier du restaurant scolaire de Sainte-Féréole serait mis à disposition à la commune de Malemort à titre gracieux pour l'aide à la préparation des repas de 7h00 à 10h30. Ensuite il prendrait son service sur site à Sainte-Féréole.

La convention serait signée pour une période allant du 1er septembre 2021 au 31 mars 2022, avec possibilité de renouvellement au cas où les travaux ne seraient pas terminés.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

UNANIMITÉ

GESTION MAISON MÉDICALE

Il est proposé à l'Assemblée de reprendre la gestion des charges de la maison médicale à compter du 1er juillet 2021 et de les facturer tous les semestres et en avance en fonction de l'estimation faite sur les frais réels du semestre précédent avec une régularisation possible. Des frais de gestion, à savoir 10% du montant des loyers et des charges, seront dus par semestre selon le même calcul que les charges demandées.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

UNANIMITÉ

IMPLANTATION D'UNE OMBRIÈRE : ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Cette structure devra faire l'objet d'une étude de projet avec dossier de consultation des entreprises ainsi que le dépôt d'un permis de construire. Ainsi les honoraires de l'architecte seront plus élevés que ceux prévus initialement : ils passeront de 10 200 € HT à 12 200 € HT soit 14 640€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte la modification des honoraires de maîtrise d'œuvre compte-tenu qu'il s'agit d'une demande de la maîtrise d'ouvrage.

UNANIMITÉ

RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS : SUBVENTION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le Club de Tennis de Sainte-Féréole avait annoncé une

aide de la Fédération Française de Tennis de l'ordre de 10 000 €. Par délibération du 24 octobre 2019 le Conseil Municipal a donc sollicité cette subvention.

Par courrier du 6 janvier 2021, la FFT a indiqué au Président du Club de Tennis que la somme de 2 500 € était attribuée et versée directement au club pour la réfection des courts de tennis.

Il est proposé à l'Assemblée d'émettre un titre de recettes au nom du Club de Tennis afin que celui-ci reverse la somme attribuée à la réfection des courts de tennis, compte tenu que les sommes engagées ont toutes été payées par la Commune.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'émission d'un titre de recettes à l'encontre du Club de Tennis pour le reversement de la subvention attribuée par la FFT.

UNANIMITÉ

RÉNOVATION DES TERRAINS DE FOOTBALL : CRÉATION D'UN SYSTÈME D'ARROSAGE ET DE DRAINAGE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux de réfection des stades avec mise en place d'un système d'arrosage intégré peuvent bénéficier d'une aide financière de la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA). Cette aide peut être de 20% du montant HT plafonnée à 20 000 € par installation.

Le Conseil Municipal sollicite la FFF pour obtenir une aide financière de 20 000 € par stade, soit un total de 40 000 €.

UNANIMITÉ

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Par délibération du 14 décembre 2009 le Conseil Municipal a instauré un droit de préemption au profit de la commune sur différents secteurs et parcelles du territoire communal. Il est proposé de modifier le périmètre de ce droit de préemption :

- par suppression de 15 366 m² sur les parcelles BL 147, 163, 165, 177, 281, 283, 285 et 287,
- par extension d'un périmètre de 22 140 m² sur les parcelles suivantes :

* AP 210, d'une superficie de 675 m², afin de préserver la grange traditionnelle à fort caractère patrimonial,

* AP 12, 13, 14, 15, 158 et 159, d'une superficie de 4 648 m², afin de sécuriser le carrefour à l'embranchement de la route de Lajoinie, l'avenue de la Besse, l'avenue du 8 mai et l'avenue de la République,

* AD 235, AP 66 – 196 – 242, d'une superficie de 13 862 m², afin de créer une zone mixte d'habitat, de commerce et d'artisanat le long de l'avenue du 8 mai,

* AP 199, 126, 127, 128, 129, 131, 132 et 133, d'une superficie de 2 955 m², afin d'élargir le goulot d'entrée au bourg (avenue de la Liberté), de créer un parking à l'entrée du bourg et de sécuriser le carrefour.

Le Conseil Municipal décide de modifier le périmètre de droit de préemption comme indiqué ci-dessus.

UNANIMITÉ

Le Carnet

DU 1^{ER} MARS AU 7 SEPTEMBRE 2021

●●●● NAISSANCES

Roxane, Aude, Brigitte PICARD, née le 12 mars 2021

De Alexandre, Joseph, Henri, Robert PICARD et Léa, Emmanuelle GLADIEUX - 18 avenue de la Chapelle

Nolan, Pierre CROUSILLAC, né le 17 mars 2021

De Damien, Pierre CROUSILLAC et Jessica, Isabelle FERNAN-TELLECHEA - 750 route de Larmandie

Tom, Jean DELPY, né le 5 avril 2021

De Sébastien, Patrick DELPY et Julie, Jennifer PLAZY - 10 chemin de la Salesse

Lise, Jeanne, Andréa VERGNOLLE, née le 26 avril 2021

De Alexis VERGNOLLE et Philippine PICART - 10 impasse les Bois du Colombier

Gabriel, Jean-Marie, Philippe BLONDET, né le 21 mai 2021

De Mathieu BLONDET et Julie GIRARDEAU - 8 route de la Cacalerie

Tiago MARCHAT, né le 6 juillet 2021

De Benjamin MARCHAT et Alexandrine VAZ - 4600 route de Tulle

Ambre, Isabelle CARIOU, née le 25 août 2021

De Yann CARIOU et de Maëva EL OUAFI - 5 route de Travassac, Tardou

Zoya SEH AMBELLA, née le 2 septembre 2021

De François Xavier SEH AMBELLA et de Delphine RAY - 23 avenue du 8 mai

●●●● MARIAGES

M. Gaétan CHETAILLE et Mme Aurélie, Alice, Colette, Marie CALVES,

Le 15 mai 2021 - 2 chemin de Lauradour

M. Vincent BRUN et Mme Marie Marguerite Paulette FEIST

Le 19 juin 2021 - 16 rue du Tour du Village - Lajoinie

M. Fabrice Renaud MOULY et Mme Carine ARTIGALAS

Le 26 juin 2021 - 2 route de Pouget

●●●● DÉCÈS

M. André, René, Marcel GOUDAL, 91 ans - 1 rue du Cantou, Berchat - Décédé le 3 mars 2021

M. Jean-Pierre LAPEYRE, 79 ans - 2 route de Lajoinie - Décédé le 13 mars 2021

M. Gilles, Georges, Sasthène MATHIEU, 75 ans - 10 avenue de la Chapelle - Décédé le 16 mars 2021

Mme Marie, Marcelle, Elise SICARD, veuve PEYRAT, 96 ans - 1 route de Moussours, Sicard - Décédée le 26 mars 2021

Mme Éliane, Marie, Jeanne GAYTON, épouse HAYMA, 74 ans - 1630 route de Donzenac, la Coussetie - Décédée le 26 mars 2021

Mme Odette MARTINOY, veuve DURANTON, 88 ans - 6 rue des Fontaines, Berchat - Décédée le 14 avril 2021

M. Roger PATRY, 94 ans - 1 impasse des Prades - Décédé le 18 avril 2021

Mme Renée BOUILLAGUET, épouse LACABANNE, 96 ans - 5 rue de Goursat - Décédée le 2 mai 2021

M. Jean-Claude BOUILLAGUET, 71 ans - Route de Berchat, Goursat - Décédé le 5 mai 2021

M. Frédéric MAZE, 45 ans - 2 route de Lajoinie - Décédé le 19 juillet 2021

Mme Brigitte Jeanne ALAYRANGUES, 60 ans - 2 route de Lajoinie - Décédée le 16 août 2021

Mme Clotilde Marie Thérèse GAUTHIER, veuve LAPEYRE, 98 ans - Vertougie - Décédée le 18 août 2021

Mme Catherine Marie JUSSIAUX, épouse FAYOLLE, 59 ans - 6 allée des Sources, La Chapelle - Décédée le 31 août 2021

Mme Marie Odette MARCOU, veuve DELPY, 96 ans - La Chapelle - Décédée le 31 août 2021

Mme Marie Françoise ESCURE, veuve BORDES, 86 ans - 5 rue du 11 novembre - Décédée le 4 septembre 2021

M. Henri DENIZET, 79 ans - 6 rue des Fontaines - Décédé le 7 septembre 2021

Numéros Utiles

MAIRIE 05 55 85 78 00
Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h (fermée en juillet et août)

Correspondant Presse La Montagne – La Vie Corrézienne
M. Marc LOISEL 06 74 48 59 31

École primaire 05 55 85 78 53
École maternelle 05 55 85 68 67
Maison de l'enfance 05 55 84 25 87
Accueil de loisirs 05 55 22 73 87

MAISON MÉDICALE

Médecins
Docteur Jean-Henri PARAUD 05 55 18 08 63
Docteur Claire CAILLONNEAU 05 55 24 04 42
Psychiatre Docteur Antoine EDOU 06 69 74 17 84
Infirmières Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILFOND 05 55 85 65 91

Ostéopathe Mme Emmanuelle LACOMBE 06 52 58 16 57
Hypnothérapeute Mme Peggy GAUTHIER 06 25 51 03 48
Orthophoniste Mme Aurélie MEYER 05 19 59 03 31
Podologue Mme Caroline DELPY TANTON 05 55 22 17 28

Kinésithérapeute M. Vladimir CERMAK 05 55 22 15 54

Pharmacie Mme Emmanuelle COUDERC 05 55 85 68 72

Instance de Coordination de l'Autonomie
du Canton d'Allasac Permanence en mairie sur rendez-vous
05 55 85 73 79

Assistante sociale MSD Brive Est 05 19 07 81 31
Mme Pauline JORION présente en mairie les 2ème et 4ème
mardis du mois (sur rendez-vous)

Mission Locale 05 55 17 73 00
Pour les jeunes de 16 à 25 ans (sur rendez-vous une fois par
mois)

Maison d'Accueil Spécialisée 05 55 85 66 43

Espace France Services et Agence postale communale 05 55 24 36 83

Lundi	10h-12h	15h-17h
Mardi	9h-12h	15h-17h
Mercredi		15h-17h
Jeudi	9h-12h	15h-17h
Vendredi	9h-12h	15h-18h
Samedi	10h-12h	

TAXI - TRANSPORT À LA DEMANDE

Transport pris en charge par le CCAS pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer : déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 70 € par déplacement).

SARL TAXI SAINTE-FÉRÉOLE (Mme PATRY)
06 72 28 18 34

Le montant de la prise en charge du taxi (2,40€) reste à la charge de l'utilisateur.

Transport à la demande par l'Agglo

Tout public. Pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13.

L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,10€ l'aller-retour.

AGGLO

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat 05 55 74 08 08
Service Assainissement 05 55 74 70 15
Déchetterie Malemort 05 55 92 07 18
Ouvrte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

GENDARMERIE DE DONZENAC 05 55 85 69 50

SAPEURS POMPIERS 18 ou 112 (portables)

SMUR 15

POLICE SECOURS 17

L'Agenda - 4^e trimestre 2021

OCTOBRE

Vendredi 8 de 15h30 à 19h : don du sang - Salle du Temps Libre

NOVEMBRE

Jeudi 11 : commémoration de l'Armistice

Samedi 13 : cérémonie à La Besse

DÉCEMBRE

Jeudi 30 de 15h30 à 19h : don du sang - Salle du Temps Libre

Cet agenda est évolutif en fonction des mesures sanitaires en vigueur. À suivre sur le site internet de la mairie et sur les panneaux d'information.



MAIRIE DE SAINTE-FÉRÉOLE

3 square du 14 juillet

19270 Sainte-Féréole

05 55 85 78 00

mairie.stefereole@wanadoo.fr